



TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'ESBLY

NUMÉRO
SPÉCIAL
N°
hors
série

VILLE D'ESBLY

www.esbly.org

RÉNOVATION DU CENTRE ANCIEN

Dans les tout prochains jours va commencer la réalisation d'équipements communaux dans le centre ancien d'Esbly. Il s'agit, afin d'améliorer l'accès à la pratique musicale et la prise en charge périscolaire des enfants de la commune, de créer un pavillon des musiques et d'agrandir l'actuel accueil de loisirs.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de la réhabilitation du coeur de village de la commune en valorisant nos bâtiments :

Le pavillon des musiques sera réalisé dans les locaux de l'ancienne mairie, rue Mlle Poulet ;

L'extension de l'accueil de loisirs se fera en rénovant et agrandissant les locaux de l'ancienne perception à l'angle de la place de l'église et de la rue Mlle Poulet ;

L'aménagement des abords : plantation d'arbres, réfection des trottoirs et liaisons douces...

L'ensemble de ces travaux, envisagés de longue date et inscrits dans un contrat régional pour être éligibles à des subventions de la région Ile-de-France, du département de Seine-et-Marne et de la CAF, vont se dérouler jusqu'en 2016.

MAIRIE D'ESBLY

7, rue Victor HUGO

CS 90184

77450 ESBLY

☎ 01 64 63 44 00

Fax 01 64 63 12 11

Courriel :

ville.esbly@mairie-esbly.fr

Accueil en Mairie :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 16h45

Le samedi de 8h30 à 12h :

Permanence état civil

Présence d'un urbaniste-
conseil le 1^{er} samedi de
chaque mois (9h30-12h)



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE EN PAVILLON DES MUSIQUES

Avant



Après



Insertion côté rue Mlle Poulet

Une extension qui prolonge harmonieusement le bâtiment existant en jouant à la fois sur l'unité des volumes et le contraste des matériaux.



↑ Vue arrière

Sobriété de l'architecture et priorité à la lumière pour le confort de tous.



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE PERCEPTION EN CLSH (CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

Avant



Après



← Entrée côté place de l'église

Un bâtiment moderne, lumineusement transformé, reprenant la façade de l'ancienne perception et surplombant l'espace jeunesse actuel.

Vue intérieure

↓ De larges baies vitrées pour une ouverture sur le monde extérieur et la lumière naturelle.



↑ Vue arrière

Le cylindre épuré des escaliers de secours équilibre la partie plus classique de l'ancien bâtiment.

La valorisation des équipements de « l'îlot mairie » commencée en 1988 se poursuit par cette réhabilitation de deux bâtiments emblématiques de l'identité de la commune, aujourd'hui inoccupés.

Il s'agit de la perception fermée depuis 2004 et de l'ancienne mairie, qui a hébergé les Restos du Coeur jusqu'à l'ouverture de la maison des solidarités, l'automne dernier.

Ces deux bâtiments vont être rénovés, agrandis et remis aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. D'une facture architecturale résolument contemporaine, conçus dans le respect de l'environnement en termes d'économie d'énergie et de développement durable, ils s'intégreront harmonieusement dans le paysage urbain local.

Pavillon des musiques

La réalisation du pavillon des musiques permettra de dispenser l'enseignement de la musique à un plus grand nombre d'élèves et dans des conditions optimisées par rapport à l'Espace Jean-Jacques Litzler, notamment en terme d'insonorisation. En outre, sa situation en centre-ville en facilitera l'accès et, en limitant leurs déplacements, améliorera la sécurité des enfants.

L'école de musique Maurice Ravel utilisera, bien entendu, cette nouvelle structure qui pourra être partagée avec les écoles (éveil musical...), l'accueil de loisirs et l'espace jeunesse.

D'une architecture simple et respectueuse de l'environnement, le bâtiment rénové et son extension fourniront plus de 260 m² de locaux sur trois niveaux.

Les apprentis musiciens pourront profiter de ces salles à l'acoustique étudiée, recevant de la lumière naturelle pour améliorer le confort visuel, dans le courant du second semestre 2014.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs, qui reçoit de plus en plus d'enfants, année après année, méritait que l'on repense l'ensemble de sa structure.

La rénovation de l'ancienne perception et son extension au-dessus de l'espace jeunesse offriront environ 400 m² de locaux.

Organisé sur trois niveaux, le bâtiment donnera en tout point accès à la lumière naturelle par de grandes baies vitrées. Le classicisme des façades avant et arrière de l'ancienne perception a résolument été conservé en l'état afin que la nouvelle structure vienne l'englober, mariant ainsi l'ancien et le moderne.

La livraison est prévue pour fin 2015 - début 2016, date à laquelle commenceront les aménagements extérieurs des abords paysagers et des voies de circulation internes à l'îlot.

Déroulement du chantier

Comme tous travaux d'importance, ces réalisations vont générer quelques contraintes pour les riverains et les usagers, piétons comme automobilistes. Conscientes de la gêne occasionnée, la municipalité et les entreprises s'efforceront d'en limiter l'ampleur.

- Le chantier sera entièrement clos.
- Le trottoir longeant la cour d'accès en Mairie, rue Mlle Poulet, sera neutralisé.
- Quelques arbres devront être abattus et seront remplacés ultérieurement.
- Un accès sécurisé sera dédié au centre de loisirs.
- Tout véhicule stationné dans les zones réglementées sera susceptible de faire l'objet d'un enlèvement.

FINANCEMENT DU PROJET

Le montant total des travaux s'élève à 2,6 millions d'euros H.T répartis comme suit :

- ⇒ pavillon des musiques : **1,2 million H.T**
- ⇒ accueil de loisirs : **1 million H.T**
- ⇒ aménagement des abords des équipements : **0,4 million H.T**



Les subventions de la région, du département et de la CAF de Seine-et-Marne couvriront 50% de cette somme ; la charge restant pour la commune s'établira donc à 1,3 million HT.